L'OBSERVATOIRE DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

OBSERVATOIRE DE L'ÉTHIQUE PUBLIQUE

SOMMAIRE

- Avant-propos 4
- L'édito du directeur 6
- Les chiffres clés 8
- Le budget 9
- Les productions 10
- Les travaux de l'OEP 12
- Évènements marquants 15
- L'OEP dans les médias 18
- Conclusion 21

AVANT-PROPOS

RENÉ DOSIÈRE - PRÉSIDENT ET DÉPUTÉ HONORAIRE

La France vit une époque politique qui nous fait entrer dans un monde nouveau, pour reprendre une image chère à Charles Péguy. À l'Assemblée nationale, la délibération, source de construction législative, cède la place aux formules et invectives simplistes, soucieuses d'alimenter les réseaux dits sociaux.

Dans ce moment, la possibilité pour les parlementaires de l'Observatoire de l'éthique publique de faire progresser les idées émises au sein de notre association sont restreintes. Pour autant nos membres, universitaires et parlementaires, poursuivent leurs réflexions pour consolider l'État de droit en utilisant les armes républicaines que sont la transparence et l'éthique constructive afin de continuer à explorer les divers aspects du « vivre ensemble » dans notre société.

Grâce aux partenariats menés avec les collectivités territoriales et les laboratoires universitaires, nos travaux se pérennisent, qu'il s'agisse des Assises du numérique à Nevers ou des Assises de l'éthique publique locale à Valenciennes. D'autres apparaissent, avec le projet FEDER de « société à mission européenne » soutenu par la région Hauts-de-France, dont l'élaboration s'étendra sur trois années.

Toutes ces initiatives menées avec des moyens humains d'autant plus performants qu'ils sont modestes consolident concomitamment notre santé financière. Je remercie particulièrement Anaïs Rebuccini, notre responsable administrative et financière, unique salariée permanente de l'OEP.

De plus en plus fréquentes, les expressions publiques de nos membres dans des notes, tribunes, entretiens, articles, contribuent à la notoriété de l'OEP, dont l'autorité en matière d'éthique publique est désormais reconnue comme en témoigne la mission confiée par le Premier ministre François Bayrou sur le train de vie des élus, malheureusement annulée par son successeur politique.

Dans notre volonté de mettre en avant une éthique constructive et apaisée, nous entretenons d'excellents rapports avec les grandes institutions voisines que sont la Cour des comptes, la Haute Autorité sur la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et la Commission Nationale des Comptes de Campagnes et des Financements Politiques (CNCCFP).

Merci à tous de maintenir et développer cette enrichissante et belle aventure.

L'ÉDITO DU DIRECTEUR

MATTHIEU CARON

En avril dernier, j'ai succédé à Raphaël Maurel à la direction générale de L'Observatoire. Au nom de L'OEP, je tiens à le féliciter et le remercier très chaleureusement et très amicalement pour le travail formidable qu'il a réalisé au cours de son année de mandat. Il a œuvré avec talent, détermination et fidélité à consolider organisationnellement, stratégiquement et financièrement L'OEP. Les premières assises de l'éthique du Numérique de Nevers, qu'il a organisées de main de maître, demeureront l'un des grands moments de la jeune histoire de L'Observatoire.

Le 19 janvier dernier, L'OEP a fêté ses huit années d'existence. Nous étions une quinzaine en 2018 contre plus de 100 membres aujourd'hui. Nous sommes parvenus à acquérir une crédibilité d'estime dans le débat public. Nous avons porté quelque 1500 propositions au travers d'une centaine de publications. Nos méthodes de l'éthique constructive et de la recherche à impact ont porté leurs fruits à plusieurs reprises, comme vient encore d'en témoigner la nomination d'un déontologue de l'Élysée.

Comme nous l'avons écrit dans les colonnes du Monde récemment, nous avons sincèrement regretté que la mission confiée par François Bayrou à notre président au sujet de la transparence des indemnités et moyens matériels mis à la disposition des élus et des ministres de la République, n'ait finalement pas été reconduite par monsieur Lecornu. Sans nul doute aurait-elle permis de substantielles avancées en matière de transparence et de déontologie de la vie publique. En tout état de cause, elle représente une reconnaissance du travail accompli par L'OEP et ne désespérons pas qu'un prochain chef du Gouvernement la remette à l'agenda politique.

Dans l'année qui vient, au-delà des productions et évènements programmés, nous tâcherons de faire avancer trois projets en particulier.

En premier lieu, fort de notre travail réalisé au cours des trois premières éditions des Assises nationales de l'éthique publique locale de Valenciennes, nous allons désormais créer une chaire dédiée spécifiquement à cette question. Nous considérons, en effet, que les principaux progrès restant à accomplir en matière d'éthique publique, concernent la sphère locale.

En second lieu, à l'heure où la démocratie libérale et l'État de droit sont critiqués, nous allons essayer de créer une chaire consacrée à l'éthique de l'information et des médias. Elle traiterait de sujets existentiels pour l'avenir de notre pays : séparation des pouvoirs et du monde économique et médiatique ; déontologie de la presse ; désinformation numérique ; protection du service public de l'audiovisuel ; sécurité contre les ingérences étrangères dans l'information nationale ou rapport de la science à la vérité.

En dernier lieu, nous allons mobiliser une belle part de notre énergie au service de la chaire Société à mission européenne. En tant que partenaire central du projet FEDER "Société à mission Europe" porté par l'Université polytechnique Hauts-de-France, nous produirons, au cours des trois prochaines années, une vingtaine de productions (dont pas moins de 7 ouvrages) portant sur l'éthique des affaires. Notre horizon ? Obtenir à moyen terme un texte européen sur la question.

De l'impact, encore de l'impact, toujours de l'impact, telle pourrait être notre devise. Je sais que nous pouvons compter sur chacune et chacun des membres de L'Observatoire de l'éthique publique pour l'incarner dans les années qui viennent.

LES CHIFFRES CLÉS

6 événements

- **28 janvier 2025 :** journée d'études « Robustesse et éthique des systèmes intelligents de surveillance »
- **7 février 2025 :** colloque « Les défis du journalisme : de la fabrication à la diffusion de l'information »
- **13 février 2025 :** colloque « Le virage de la RSE - la directive corporate sustainability reporting directive (CSRD) un an après »
- **10 et 11 avril 2025 :** Assises nationales de l'éthique du numérique
- **7 novembre 2025 :** Assises de la recherche « La prise de parole médiatique du chercheur »
- **13 et 14 novembre 2025** : Assises de l'éthique publique locale « Logement social et l'éthique locale »

28 publications dans la presse

- **8 articles**
- **16 tribunes**
- **2 interviews**
- **1 billet**
- **1 lettre**

34 contributions et travaux

- **10 notes**
- **3 ouvrages OEP**
- **13 ouvrages de membres OEP**
- **3 position papers**
- **1 revue**
- **1 étude**
- **3 livres blancs**

17 nouveaux membres

1 Députée

- **Ayda Hadizadeh**

1 Sénatrice

- **Audrey Linkenheld**

1 Élève directrice d'hôpital

- **Andréa Bazot**

15 Enseignants-chercheurs/Doctorant(s)

- **Fabrice Amougou**
- **Lola Avril**
- **Yamina Bouadi**
- **Selma Demir**
- **Camille Dolmaire**
- **Charles-André Dubreuil**
- **Rym Fassi-Fihri**
- **Laure Gillot-Assayag**
- **Emmanuel Lepinette**
- **Pablo Maria**
- **Catherine Minet-Letalle**
- **Benjamin Monnery**
- **Antoine Oumedjkane**
- **Sophie Pittalis**
- **Marine Placca**

LE BUDGET

Recettes 2025

	Matignon	63000
	Université et laboratoire de recherches	43200
	Région Bourgogne-Franche-Comté	4000
	Commune Nevers Agglo	15000
	Entreprises publiques	26500
	Entreprise privée (CARAC)	40000
	Fondation Mainguené	3000
	Cotisations	3794
	Produits divers de gestion courante	752
	Produit financiers	2575

Dépenses 2025

- Charges de personnel
- Achats
- Autres services extérieurs
- Charges exceptionelles
- Services extérieurs
- Impôts, taxes et versements assimilés

LES PRODUCTIONS

- **Le Livre Blanc de l'OEP, "Pour un statut de l'élu local d'opposition"** Recommandations pour renforcer la démocratie locale par la reconnaissance du rôle des oppositions

En mai 2025, l'OEP publie son livre blanc intitulé ***Pour un statut de l'élu local d'opposition***, présenté par **Aurore Granero, Sébastien Bénétullière, Rémi Lefebvre, Florence Lerique, Pierre Meurisse et Basile Ridard**. Dans un contexte marqué par une crise profonde de la démocratie locale, ce Livre blanc s'inscrit au cœur des débats contemporains relatifs à la question du statut de l'élu local qui s'extériorise de multiples manières et notamment par la crise des vocations ou les démissions de conseillers locaux, principalement municipaux. L'ambition de ce Livre blanc est donc de proposer un certain nombre de solutions afin d'améliorer le statut de l'opposition au sein des assemblées délibératives locales et tout particulièrement au sein du bloc communal.

- **Le Guide pratique de l'OEP, "L'achat public local et responsable"** Recommandations pour renforcer la démocratie locale par la reconnaissance du rôle des oppositions

En juin 2025, l'OEP publie son Guide pratique intitulé ***L'achat public local et responsable***. Ce guide est destiné à l'ensemble des acteurs de la commande publique, les élus locaux acheteurs publics et les opérateurs économiques qui contribuent, ensemble, dans le cadre de leurs missions respectives, à la mise en œuvre d'une démarche d'achat local et responsable. Il propose des solutions concrètes et des outils susceptibles d'être mis en œuvre et adaptés au sein de toute collectivité.

- **La parution du Dictionnaire de l'éthique publique**

En septembre 2025, sous la direction scientifique de **Jean-François Kerléo** vice-président de l'OEP et d'**Elina Lemaire** administratrice de l'OEP, les éditions LexisNexis publient le Dictionnaire de l'éthique publique. À la fois conceptuelle et pratique, l'ambition du Dictionnaire de l'éthique publique, qui comporte une dimension principalement juridique, est, d'une part, de contribuer à une meilleure compréhension de l'éthique publique et de sa juridicisation à travers des notices théoriques et, d'autre part, de livrer des informations précises sur le contenu des obligations déontologiques ainsi que sur les instruments et institutions permettant d'en assurer le respect.

- **La publication de l'ouvrage *L'Éthique publique des affaires* par Matthieu Caron**

En octobre 2025, les éditions PUF publient l'ouvrage ***L'Éthique publique des affaires***, de **Matthieu Caron**, directeur général de L'Observatoire de l'éthique publique. Dans cet ouvrage, Matthieu Caron propose une approche synthétique et pluridisciplinaire de l'éthique des affaires, en analysant ses fondements, ses évolutions et ses enjeux majeurs. Il montre que son impact sur les organisations varie selon les outils mobilisés : *compliance*, RSE ou refondation de la gouvernance. Il soutient que l'éthique des affaires relève moins de la morale que d'une philosophie de la limite économique, où la responsabilité, la dignité humaine et le bien commun priment sur le profit et l'intérêt individuel.

- **La publication de l'ouvrage *Introduction au droit international de l'éthique des affaires* par Raphaël Maurel**

En octobre 2025, les éditions Mare & Martin publient l'ouvrage ***Introduction au droit international de l'éthique des affaires***, de **Raphaël Maurel**. Dans cet essai juridique, Raphaël Maurel interroge la notion d'éthique des affaires, souvent évoquée mais rarement définie avec précision, en la distinguant de la RSE et de la compliance. À partir de scandales médiatiques ayant contribué à l'émergence de normes internationales, il développe une théorie du « droit international de l'éthique des affaires », fondée sur la philosophie et articulée autour de trois piliers fondamentaux : l'intégrité, la dignité et la durabilité.

LES TRAVAUX DE L'OEP

Note #40 Raphaël Maurel - "Éléments pour une éthique de l'IA simplifiée"

L'IA générative impose de détechniciser et de politiser le débat pour pallier le manque de données sur ses impacts réels. Il est urgent d'intégrer les enjeux sociaux et écologiques aux cadres économiques et juridiques actuels.
Cette structuration repose sur trois piliers éthiques : l'intégrité, la dignité et la durabilité, articulés autour de la règle « APR » (Améliorer, Prévaloir, Rendre durable). Ce cadre, soutenu par une recherche indépendante, vise un consensus global attendu pour le Sommet de Paris de février 2025.

Note #41 Matthieu Caron – "L'éthique publique des affaires - Essai de définition et déclinaison de nouveaux champs de recherches"

La présente note poursuit trois objectifs. Premièrement, elle entend avancer une proposition de définition de ce que nous dénommons « Éthique publique des affaires ». Deuxièmement, elle essaie de dresser l'inventaire des principales notions et thématiques qui pourraient appartenir à ce champ d'études lequel comporte une dimension fortement interdisciplinaire, à la charnière du droit public, du droit des affaires, des sciences de gestion et de l'économie et accessoirement de la science politique et de la sociologie. Troisièmement, conformément à la tradition des notes OEP, le lecteur trouvera au terme de cette note quelques propositions de recherches concrètes pour investir ce champ d'études.

Note #42 Matthieu Caron – "Mieux encadrer les dépenses de communications des collectivités territoriales"

La présente note vise à synthétiser les difficultés juridiques et éthiques soulevées par ces dépenses et de dessiner un régime juridique plus ambitieux visant à assurer la bonne gestion des deniers publics en la matière.

Note #43 Jean-François Kerléo – "Constitutionnaliser la fonction locale du parlementaire"

Dans la perspective de remettre l'élu national au centre du jeu politique, de faire vivre la démocratie dans les territoires et d'offrir une réappropriation citoyenne des enjeux de notre temps, la présente note propose de constitutionnaliser la fonction locale du parlementaire. Elle prévoit la création d'un statut de la permanence parlementaire, la parlementarisation de la démocratie délibérative par la consultation directe des électeurs de la circonscription, ainsi que le renforcement du rôle pédagogique des élus au sein des établissements scolaires. D'autres perspectives sont envisagées, telles que le droit de pétition citoyenne à l'échelle de la circonscription, le renforcement des liens avec les collectivités territoriales et les services publics, ainsi que l'octroi d'un droit de visite dans certains espaces et établissements privés.

Note #44 Matthieu Caron – "Débattre sereinement du train de vie des élus de la République sans totem ni tabou"

Le 23 août 2025, le Premier ministre a confié au président de l'Observatoire de l'éthique publique (OEP) une mission visant à faire toute la transparence sur les rémunérations et avantages des élus de la République. Cette initiative, que nous saluons, participe au renforcement démocratique en privilégiant la vérité des faits et un débat serein sur le statut des serviteurs publics. Si la transparence du train de vie des élus ne saurait, à elle seule, résorber le malaise démocratique, elle constitue un point de départ nécessaire. La présente note a ainsi pour objet de récapituler les principaux travaux et propositions portés par l'OEP en matière d'indemnités, d'avantages matériels et de déontologie des acteurs publics.

Note #45 Pierre Meurisse – "Rendre accessible la commande publique responsable aux collectivités territoriales"

La commande publique responsable apparaît progressivement comme un levier au service des collectivités territoriales leur permettant de contribuer à relever certains défis sociaux et environnementaux. Pourtant des difficultés demeurent dans sa mise en œuvre. Les onze propositions suivantes suggèrent des pistes d'amélioration pour rendre la commande publique responsable plus efficiente et plus accessible

Note #46 Matthieu Caron – "À quand un déontologue au Palais de l'Élysée ?"

L'absence d'organe de déontologie ne signifie nullement, cependant, que l'éthique publique n'ait pas fait son entrée à l'Élysée ces dernières années. La présente note vise précisément à mettre en lumière les progrès accomplis par la présidence de la République en matière de transparence et de déontologie, à encourager la création d'un organe de déontologie élyséen qui permettrait de confirmer et d'amplifier ce mouvement mais également à proposer des pistes pour définir le statut spécifique de cette institution.

Note #47 Marie Joachim – "Organiser l'action publique pour lutter contre la désinformation vaccinale"

La désinformation sanitaire alimente une hésitation vaccinale ancienne et profonde en France, exacerbée par la pandémie de Covid-19 et la diffusion massive de fausses informations en ligne. Elle constitue désormais un enjeu majeur de santé publique, appelant une réponse globale fondée sur la confiance, la transparence et la régulation des espaces numériques.
C'est dans ce contexte que la présente note propose un état des lieux de la désinformation vaccinale en France et formule des recommandations concrètes pour l'action publique.

Note #48 René Dosière – "Connaître le coût du gouvernement Bayrou"

Dans le cadre de la LOLF, le Gouvernement met à la disposition des parlementaires et du public une série d'annexes budgétaires. Parmi ces documents figure celui relatif aux « personnels affectés dans les cabinets ministériels ». Il fournit, pour chaque ministère, les effectifs et les rémunérations – primes comprises-des cabinets ministériels à partir des informations transmises par chaque département ministériel. Depuis 2009, je procède à une analyse approfondie de ce document qui, à compter de 2017, a intégré la rémunération de l'ensemble des effectifs en poste quelle que soit leur origine. Toutefois il s'agit d'un coût partiel car certaines données concernant le fonctionnement du cabinet ne sont pas toujours pas disponibles. La présente note a pour objet de formuler des propositions visant à renforcer la transparence relative aux cabinets ministériels.

Note #49 Raphaël Maurel, Pierre Januel et Edouard Cortot – "Les solutions à l'ineffectivité du droit d'accès aux documents administratifs"

Partant d'un accablant constat selon lequel le droit d'accès aux documents administratifs, théoriquement mis en place et protégé, est en pratique fortement entravé. L'OEP, laboratoire d'idées mettant en avant la recherche à impact, cherche à rassembler un nombre de propositions concrètes et consensuelles, afin de les amener sereinement au sein du débat public et au cœur de l'agenda politique.

Note #50 Matthieu Caron – "Transparence et déontologie de l'exécutif"

Depuis vingt ans, la transparence et la déontologie du pouvoir exécutif français ont connu un certain nombre d'avancées significatives. L'Observatoire de l'éthique publique regrette cependant que cinq problématiques demeurent toujours au point mort, faute de volonté politique. En conséquence, la présente note vise à détailler ces cinq sujets et à proposer des solutions appropriées pour y remédier.

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

- **Une nouvelle secrétaire générale à l'OEP !**

En avril 2025, le Conseil d'administration a adopté la nomination de Madame **Camille Chadebaud** aux fonctions de Secrétaire générale de L'Observatoire de l'éthique publique.

- **28 Janvier 2025**

Journée d'études "Robustesse et éthique des systèmes intelligents de surveillance"

- **7 février 2025**

Colloque "Les défis du journalisme : de la fabrication à la diffusion de l'information"

- **13 février 2025**

Colloque "Le virage de la RSE - la directive corporate sustainability reporting directive (CSRD) un an après"

- **10 et 11 avril 2025**

Assises nationales de l'éthique du numérique

- **3 septembre 2025**

Lettre de mission du premier ministre François Bayrou à René Dosière

Le Premier Ministre

Paris, le 03 SEP. 2025

Monsieur le Président,

Dans le cadre du dialogue démocratique que j'ai souhaité ouvrir sur la situation de la France et singulièrement de sa dette, nos concitoyens ont pu s'exprimer en toute liberté et continuent à le faire, en particulier via la plateforme Agora.

La question des moyens dévolus aux responsables publics apparaît comme l'une de leurs premières préoccupations. Certains trouvent ces moyens trop importants. D'autres s'interrogent sur leur usage en considérant qu'il y aurait là des privilèges excessifs et que leur diminution voire leur suppression permettrait de faire des économies à la hauteur des enjeux actuels.

En démocratie, de tels questionnements sont légitimes et méritent une réponse. Elle doit être objective et claire. Cette transparence doit permettre à chacun de nos concitoyens de former son jugement en le fondant sur des éléments objectifs.

C'est la raison pour laquelle, comme je m'y suis engagé, je souhaite vous confier une mission avec pour but d'apporter ces clarifications nécessaires. Votre parcours parlementaire, vos engagements de citoyen vous ont conduit à une connaissance précise de ces problématiques et, par votre action, vous avez contribué à des progrès importants en termes de transparence et de contrôle. Avec le soutien d'une équipe, comportant un magistrat de la Cour des comptes et des universitaires, et d'ici le 1er décembre prochain, il vous appartiendra d'établir un rapport qui présente une vision objective de cette question en portant votre attention sur les moyens mis à disposition des membres du Gouvernement, y compris à l'issue de leurs fonctions, des membres de leur cabinet, des parlementaires et des principaux élus locaux. J'ai informé Mme la Présidente de l'Assemblée nationale et M. le Président du Sénat de cette démarche en leur proposant de s'associer à cet exercice de clarification, ce qui relève de leur seule responsabilité. De son côté, le secrétariat général du Gouvernement vous fournira toutes les informations et documents nécessaires à votre mission.

Afin d'éclairer nos concitoyens, il importe de disposer d'éléments de comparaison non seulement par rapport aux autres démocraties européennes mais aussi au regard des moyens mis à disposition des responsables d'établissements, d'autorités ou d'entreprises publics. Des éléments de comparaison par rapport aux principaux dirigeants et salariés de grandes entreprises seraient également utiles.

Monsieur René DOSIÈRE
Président de l'Observatoire de l'éthique publique
Membre honoraire du Parlement

acteurspublics

Magazine Newsletters acteurs publics tv Se connecter S'abonner

Actualités Nominations Ressources Dossiers acteurspublics 360 IA Événements Institut Acteurs Publics

Accueil » Article » Train de vie des élus : ce qu'a demandé François Bayrou à l'ancien député René Dosière

FINANCES

Train de vie des élus : ce qu'a demandé François Bayrou à l'ancien député René Dosière

Par **Bastien Scordia** - 4 septembre 2025 - 7 min de lecture

Acteurs publics s'est procuré la lettre de mission que François Bayrou vient de confier à l'ancien député socialiste René Dosière pour identifier (et peut-être supprimer) les moyens mis à disposition des responsables publics. Il est chargé d'apporter une "attention" particulière aux moyens dévolus aux membres du gouvernement, aux membres des cabinets ministériels, aux parlementaires et aux "principaux" élus locaux. L'Observatoire de l'éthique publique, que préside René Dosière, a déjà fait plusieurs propositions sur le sujet.

Observatoire de l'éthique publique

"*S'il y a des privilèges et des avantages indus, ceux-ci seront supprimés.*" C'est la promesse qu'avait faite François Bayrou le 22 août en annonçant confier une mission à l'ancien député socialiste René Dosière pour faire la transparence sur le train de vie des responsables publics. La commande de Matignon se précise aujourd'hui, le Premier ministre venant d'adresser sa lettre de mission au président de l'Observatoire de l'éthique publique (OEP). Un document qu'*Acteurs publics* s'est procuré.

Les dernières actualités

IL Y A 3 JOURS

- **7 novembre 2025**

Assises nationales de l'éthique de la recherche

- **13 et 14 novembre 2025**
  Assises de l'éthique publique locale
  "Logement social et l'éthique locale"

L'OEP DANS LES MÉDIAS

- **Tribune d'Elisa Lemaire dans le journal *Le Monde* :**

Le 8 février 2025, *Le Monde* publie une tribune d'Elisa Lemaire, Professeure de droit public et membre de l'OEP, intitulée **"Conseil constitutionnel : il serait opportun que le président de l'institution soit choisi parmi des juristes aguerris"**.

Le journal Services Offrir Le Monde

Le Monde

FR | EN S'abonner

Menu Affaire Jeffrey Epstein Guerre en Ukraine International Planète Politique Société Économie Idées Culture Le Goût du Monde Sciences Sport Pixels

DÉBATS • POLITIQUE

TRIBUNE

Elina Lemaire
Juriste

Conseil constitutionnel : « Il serait opportun que le président de l'institution soit choisi parmi des juristes aguerris »

La présence de nombreux « politiques » parmi les membres du Conseil soulève de délicats problèmes d'impartialité. Les nominations prévues en 2025 pourraient être l'occasion de réformer le processus de désignation, estime la juriste Elina Lemaire, dans une tribune au « Monde ».

Publié le 08 février 2025 à 09h30, modifié le 10 février 2025 à 08h08 | Lecture 4 min.

- **Tribune de Juliette Lelieur dans le quotidien d'information économiques et financières *Les Échos* :**

Le 11 avril 2025, *Les Échos* publie une tribune de Juliette Lelieur, professeure de droit privé et de sciences criminelles et membre de l'OEP, intitulée **"Face à Trump, l'Europe doit saisir le leadership de l'anticorruption"**.

Recherche

Les Echos

Se connecter S'abo

une Idées Économie Politique Municipales 2026 Entreprises Finance - Marchés Bourse Monde Tech-Médias Start-up Régions Patrimoine Travailler mieux Le Mag

TRIBUNE

« Face à Trump, l'Europe doit saisir le leadership de l'anticorruption »

Historiquement précurseurs dans la lutte contre la corruption, les Etats-Unis viennent de mettre en pause leur loi fédérale sur le sujet. Selon les professeurs Juliette Lelieur et Mark Pieth, l'Europe et ses alliés doivent assumer la création d'un espace de non-corruption.

Offrir l'article Ajouter à mes articles Commenter Partager Commerce International Service public

- **Tribune de Sarah Vandenbroucke dans le journal *Le Monde* :**

Le 28 août 2025, *Le Monde* publie une tribune de Sarah Vandenbrouck, Docteure en droit et administratrice de l'OEP, intitulée **"En affirmant que l'Europe serait pénalisée par son niveau d'exigence éthique, Emmanuel Macron réactive une vision dépassée"**.

Le journal Services

Le Monde

FR | EN S'abonner

Menu Élections municipales 2026 Affaire Jeffrey Epstein International Planète Politique Société Économie Idées Culture Le Goût du Monde Sciences Sport Pixels

DÉBATS • UNION EUROPÉENNE

TRIBUNE

Sarah Vandenbroucke
Docteure en droit à l'université de Leiden (Pays-Bas)

« En affirmant que l'Europe serait pénalisée par son niveau d'exigence éthique, Emmanuel Macron réactive une vision dépassée »

Lors du sommet Choose France, le 19 mai, le président français a annoncé vouloir la suppression de la directive européenne sur le devoir de vigilance. La juriste Sarah Vandenbroucke considère, dans une tribune au « Monde », qu'il affaiblit l'ambition et les valeurs de l'Union européenne.

Publié le 24 mai 2025 à 07h00, modifié le 25 mai 2025 à 18h32 | Lecture 3 min.

- **Entretien avec Jean-François Kerléo dans le magazine d'enquête d'Élise Lucet *Cash Investigation* (France 2) :**

Le 24 juin 2026, sur France 2 *Cash Investigation* diffuse une émission avec la participation de Jean-François Kerléo, professeur agrégé de droit public et vice-président de l'OEP, intitulée **"Politique et business : les liaisons dangereuses"**.

- **Article consacré à René Dosière dans le média *Challenges* :**

Le 28 août 2025, *Challenges* publie un article consacré à René Dosière, ancien député et président de l'OEP, intitulé **"René Dosière plaide pour une transparence renforcée et bouscule les idées reçues sur les privilèges des responsables politiques"**.

Challenges | MENU | CONFIDENTIELS | CLASSEMENTS DES PRÉPAS | ECONOMIE | ENTREPRISE | POLITIQUE | MONDE | SE CONNECTER | S'ABONNER

Transparence et proposition choc : comment René Dosière veut casser les idées reçues sur les privilèges des politiques

Le président de l'Observatoire de l'éthique publique a été missionné par François Bayrou pour plancher sur les rémunérations des ministres, hauts fonctionnaires et élus. Cet ancien député, pourfendeur de l'opacité et des dérapages dans la gestion des deniers publics, veut aussi réhabiliter les politiques aux yeux de l'opinion, en montrant que leurs rémunérations et avantages sont bien plus faibles qu'à l'étranger et dans le secteur privé.

Les plus lus

1 MONDE La France reprend du service à Tchernobyl

2 MONDE Fatigué, impopulaire, de plus en plus erratique : rien ne va plus pour Donald Trump

3 IMMOBILIER Quand l'hébergement chez un tiers illustre la crise du logement

Newsletters

Recevez les analyses et les exclusivités

- **Article du média *Mediapart* avec la participation d'Antoine Vauchez :**

Le 7 décembre 2025, *Mediapart* publie un article du journaliste Jérôme Hourdeaux, avec la participation de Stéphanie Hennette-Vauchez, professeure de droit public et d'Antoine Vauchez, directeur de recherche au CNRS et membre de l'OEP, intitulé **"Conseil d'État et Conseil constitutionnel : des juges trop proches de l'exécutif face aux nouveaux enjeux"**.

Français - English - Español

Mardi 10 février
Édition de la mi-journée

MEDIAPART

Nous contacter | Se connecter | S'abonner

Menu | À la Une | Vidéos | Rubriques | Municipales • L'affaire Epstein • Procès Le Pen | Le Club de Mediapart Participez au débat

Libertés publiques — Entretien

Au Conseil d'État et au Conseil constitutionnel, des juges « en tête-à-tête avec l'exécutif » et sourds aux « nouveaux enjeux »

Dans « Des juges bien trop sages. Qui protège encore nos libertés ? », la juriste Stéphanie Hennette-Vauchez et le sociologue Antoine Vauchez livrent une enquête sur l'affaiblissement de deux des institutions les plus centrales de la Ve République.

Jérôme Hourdeaux
7 décembre 2025 à 08h26

Le Premier Ministre

Paris, le 03 SEP. 2025

Monsieur le Président,

Dans le cadre du dialogue démocratique que j'ai souhaité ouvrir sur la situation de la France et singulièrement de sa dette, nos concitoyens ont pu s'exprimer en toute liberté et continuent à le faire, en particulier via la plateforme *Agora*.

La question des moyens dévolus aux responsables publics apparait comme l'une de leurs premières préoccupations. Certains trouvent ces moyens trop importants. D'autres s'interrogent sur leur usage en considérant qu'il y aurait là des privilèges excessifs et que leur diminution voire leur suppression permettrait de faire des économies à la hauteur des enjeux actuels.

En démocratie, de tels questionnements sont légitimes et méritent une réponse. Elle doit être objective et claire. Cette transparence doit permettre à chacun de nos concitoyens de former son jugement en le fondant sur des éléments objectifs.

C'est la raison pour laquelle, comme je m'y suis engagé, je souhaite vous confier une mission avec pour but d'apporter ces clarifications nécessaires. Votre parcours parlementaire, vos engagements de citoyen vous ont conduit à une connaissance précise de ces problématiques et, par votre action, vous avez contribué à des progrès importants en termes de transparence et de contrôle. Avec le soutien d'une équipe, comportant un magistrat de la Cour des comptes et des universitaires, et d'ici le 1er décembre prochain, il vous appartiendra d'établir un rapport qui présente une vision objective de cette question en portant votre attention sur les moyens mis à disposition des membres du Gouvernement, y compris à l'issue de leurs fonctions, des membres de leur cabinet, des parlementaires et des principaux élus locaux. J'ai informé Mme la Présidente de l'Assemblée nationale et M. le Président du Sénat de cette démarche en leur proposant de s'associer à cet exercice de clarification, ce qui relève de leur seule responsabilité. De son côté, le secrétariat général du Gouvernement vous fournira toutes les informations et documents nécessaires à votre mission.

Afin d'éclairer nos concitoyens, il importe de disposer d'éléments de comparaison non seulement par rapport aux autres démocraties européennes mais aussi au regard des moyens mis à disposition des responsables d'établissements, d'autorités ou d'entreprises publics. Des éléments de comparaison par rapport aux principaux dirigeants et salariés de grandes entreprises seraient également utiles.

.../...

Monsieur René DOSIÈRE
Président de l'Observatoire de l'éthique publique
Membre honoraire du Parlement

Je souhaite que, sur cette base, vous puissiez formuler des propositions permettant, si cela est nécessaire, de remédier à des situations qui ne seraient pas justifiées par le niveau de responsabilités exercées par ces responsables publics. Il convient naturellement de conserver à l'esprit le besoin qu'a notre pays de disposer d'élus qui s'engagent car chacun sait combien est exigeant un tel engagement au service de nos concitoyens, sans autre ambition que la volonté de contribuer à la vie de la cité.

Je vous remercie d'avoir bien voulu accepter d'assurer cette mission.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

et les plus amicales

F. Bayrou

François BAYROU

RÉTROSPECTIVE 2025

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

CONTACT ET INFORMATIONS

07.68.46.86.01

9 rue Auguste Angellier
59 000 LILLE

contact@observatoire-ethique-publique.com

LinkedIn

SITE INTERNET

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025